



Société anonyme au capital
social de 499.444,50 euros

Siège social : 2 bis avenue
de Taillebourg, 75011
388 380 073 RCS Paris

(la « Société »)

**AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES
DE LA FILIERE EMBALLAGES MENAGERS ET PAPIERS
GRAPHIQUES DU 18 JUN 2025**

Ordre du jour

- *Présentation pour avis* de la proposition de modulation des contributions financières au titre de 2026
- *Présentation pour information* de la version consolidée de l'étude relative aux trajectoires de réemploi et de réutilisation des emballages ménagers

I. Registre de présence

Le 18 juin 2025 à 14h00,

Les membres du Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers papiers graphiques (le « Comité ») de la Société se sont réunis par vidéo conférence via l'application Teams, sur convocation de la Directrice des Affaires Publiques de la Société, en date du 3 juin 2025, adressée par voie électronique.

Assistent à la réunion en qualité de membres du Comité des Parties Prenantes de la filière papiers graphiques de Citeo :

Assistent à la réunion en qualité de membres du Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers et papiers graphiques de Citeo :

Au titre du collège des producteurs :

- Mme Giulia BASCLET, titulaire, représentante de la Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD) ;
- Mme Virginie d'ENFERT, titulaire, représentante de la Fédération Hygiène et Entretien Responsable (FHER) ;
- M. Jan LE MOUX, suppléant, représentant de l'Union Française des Industries des Cartons, Papiers et Cellulose (COPACEL).

Au titre du collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- M. Jacques BORDAT, titulaire, représentant de l'Alliance Recyclage ;
- M. Jan LE MOUX, suppléant, représentant de l'Alliance Recyclage ;
- Mme Lucia PEREIRA, suppléante, représentante de Réseau Vrac et Réemploi (RVR).

Au titre du collège des collectivités territoriales :

- Mme Sylviane OBERLE, titulaire, représentante de l'Association des Maires de France (AMF) *a reçu pouvoir* du représentant du Cercle National du Recyclage (CNR) ;
- M. Jean-Michel BUF, titulaire, représentant de Régions de France (RDF).

Au titre du collège des associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs :

- Mme Marine BONAVIDA, suppléante, représentante de Zero Waste France (ZWF).

Est absent :

Au titre du collège des producteurs :

- Mme Cristina DURLESTEANU, titulaire, représentante de l'Association Nationale des Industries (ANIA).

Au titre du collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Le représentant de la Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement (FNADE) ;
- La représentant de la Confédération des Métiers de l'Environnement (CME).

Au titre du collège des collectivités territoriales :

- M. Bertrand BOHAIN, titulaire, représentant du Cercle National du Recyclage (CNR) a *donné pouvoir* à la représentant de l'Association des Maires de France (AMF).

Au titre du collège des associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs :

- La représentante de Consommation Logement Cadre de Vie (CLCV) ;
- La représentante de France Nature Environnement (FNE).

Assistent également à la réunion, en tout ou partie :

- Estelle MARTIN, Responsable Modélisation Tarif, Citeo ;
- Gaultier MASSIP, Ingénieur éco-conception ;
- Sophie NGUYEN, Directrice Réemploi, Citeo ;
- Léa CHAUPIN, Chargée de projet Réemploi, Citeo ;
- Clara SELIGMANN, Directrice des Affaires publiques, Citeo ;
- Dominique ARNAUDON, Chargée de mission Affaires réglementaires et Concertation, Citeo.

Virginie d'Enfert et Paul BOIVIN président qualité de Présidente et Président du Comité des Parties Prenantes d'Adelphé (**la « Présidente » - le « Président »**).

Clara SELIGMANN est désignée comme secrétaire de la réunion des Comités (**la « Secrétaire de séance »**).

En présence du quorum requis par le règlement intérieur, les Comités ont valablement délibéré sur le projet soumis à leurs avis.

II. Saisine pour avis

Présentation pour avis de la proposition de modulation des contributions financières au titre de 2026

Résultat du vote Comité Parties Prenantes Citeo :

Collège des producteurs :

-
- Fédération du Commerce et de la Distribution : **Avis favorable**
- Fédération Hygiène et Entretien Responsable : **Avis favorable**
- Union Françaises des Industries des Cartons : **Avis favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Alliance recyclage : **Avis favorable**
- Réseau vrac et réemploi : **Abstention**

Collège des collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Abstention**
- Cercle National du Recyclage : **Abstention**
- Régions de France : **Abstention**

Collège des associations de protection de l'environnement et de défense du consommateur :

- Zero Waste France : **Avis défavorable**

Avec quatre (4) avis favorables, un (1) avis défavorable et quatre (4) abstentions, le Comité approuve la proposition de modulations des contributions financières au titre de 2026.

**Présidente du Comité des Parties Prenantes
Citeo**

*Virginie D'Enfert
Fédération Hygiène et Entretien Responsable*

Virginie d'Enfert

**Scrutatrice - Comité des Parties Prenantes
Citeo**

*Lucia Peireira
Réseau Vrac et Réemploi*

Lucia Pereira